



«Don Quichotte» pourra sortir en salles en France samedi

Par AFP(<http://www.liberation.fr/auteur/2005-afp>) — 18 mai 2018 à 16:23 (mis à jour à 16:55)



Le réalisateur britannique Terry Gilliam à l'Opéra Bastille à Paris, le 13 mars 2018 Photo STEPHANE DE SAKUTIN. AFP

«L'homme qui tua Don Quichotte», de l'ex-Monty Python Terry Gilliam, au cœur d'un imbroglio juridique, sortira bien dans les salles françaises samedi, a décidé vendredi la justice française.

PUBLICITÉ



inRead invented by Teads

Le juge du Tribunal de grande instance de Paris, saisi en urgence, a rejeté la demande du producteur portugais Paulo Branco qui réclamait la suspension de distribution de ce long métrage et donc l'interdiction de sa sortie samedi, au motif qu'il estime être détenteur des droits du film avec sa société Alfama.

«C'est une grande victoire, nous sommes très heureux et très soulagés», a réagi auprès de l'AFP Maître Christophe Ayela, l'avocat de la société Star Invest Film qui distribue le film en France.

«L'homme qui tua Don Quichotte», qui sera également projeté samedi soir en clôture du Festival de Cannes en présence de Gilliam, pourra donc également être enfin vu par les cinéphiles dans quelque 225 salles de l'Hexagone.

Pour Gilliam, 77 ans, victime d'un petit accident vasculaire il y a deux semaines mais remis sur pied et déjà présent sur la Croisette, c'est une deuxième victoire judiciaire après celle remportée la semaine passée, lorsque ce même juge des référés avait autorisé la projection cannoise du film, également contestée par Paulo Branco.

Depuis un an, un contentieux oppose d'une part l'ex-Monty Python, ses nouveaux producteurs et la société de distribution du film en France, et d'autre part le producteur portugais, via Alfama Films, qui estime que ses «droits exclusifs» sur cette œuvre, achetés en 2016 à Gilliam, ne sont pas respectés.

Après l'autorisation donnée au Festival de Cannes de projeter le long métrage en clôture, le distributeur Star Invest Films s'était estimé en droit de l'exploiter en salles à la même date. La semaine passée, il a obtenu pour cela le feu vert du Centre National du cinéma (CNC) qui lui a délivré un visa d'exploitation.

Paulo Branco a annoncé mercredi son intention de mener une nouvelle action en justice - un recours devant le tribunal administratif - contre le visa d'exploitation accordé par le CNC.

S'il vient d'essuyer deux revers, Alfama Films a remporté trois premières victoires judiciaires, dont celle très importante sur le fond: en mai 2017, un juge lui a donné raison en première instance, sur les droits de ce long métrage. Un jugement en appel est attendu le 15 juin.

Traînant une réputation de film maudit, «Don Quichotte» a mis plus de 20 ans pour aboutir.

AFP (<http://www.liberation.fr/auteur/2005-afp>)

CONTENUS SPONSORISÉSPUBLICITÉ 

http://self-booking.ligatus.com/?utm_source=ligatus-de&utm_medium=placement&utm_content=text&utm_campaign=branding (http://self-booking.ligatus.com/?utm_source=ligatus-de&utm_medium=placement&utm_content=logo&utm_campaign=branding)